

« LA BONNE PAYE »

Il existe un jeu dont le but est de gérer son budget de la meilleure façon possible afin d'être le joueur le plus riche à la fin de la partie, c'est la bonne paye !!!

A ce jeu précis, CREMONINI est passé Maître, pour l'entreprise c'est toujours la bonne paye !!

Pour les agents commerciaux, en revanche, leur paye reste un mystère !!!

Mystère parce que des indemnités restent toujours incompréhensibles et surtout impayées et mal calculées !!!

Des salariés ont bénéficié depuis octobre de régularisations de paiement sur leurs salaires.

Pour que tous vous puissiez bénéficier des régularisations nécessaires et ce sur tout le périmètre TGV, notre organisation syndicale par l'intermédiaire de Ksenija POTKRAJAC et des délégués des différents sites concernés (Lyon, Marseille, Montpellier, Paris GDL, Paris MPN) fera des permanences sur les sites de Province et de Paris :

Montpellier : le 13 janvier 2012

Marseille : le 16 janvier 2012

Lyon : le 19 janvier 2012

Paris GDL : à compter du 12 janvier 2012

Paris MPN : à compter du 18 janvier 2012

Ces régularisations de paiement nécessitent du temps et de la compétence, si vous ne pouvez pas être présents sur les sites, vous pouvez nous envoyer vos copies de bulletin de salaire sur les différentes adresses électroniques mises à votre disposition par notre organisation syndicale :

FO CREMONINI TGV MPN : fo.cremonini.pmp@fo-cremonini-tgv.com

FO CREMONINI TGV GDL : fo.cremonini.gdl@fo-cremonini-tgv.com

FO CREMONINI TGV PROVINCE : fo.cremonini.province@fo-cremonini-tgv.com

Pour faire les régularisations nécessaires nous avons besoin des copies de bulletins de paie allant du 1^{er} juin 2008 à décembre 2011, il vous suffira de les transmettre aux délégués FO présents.

BONNE ANNEE A TOUS !!!

Les délégués Force Ouvrière Cremonini TGV

Blog : <http://www.fo-cremonini-tgv.com>